



Mémoire pour les
consultations
prébudgétaires en
prévision du budget fédéral
de 2023-2024

Recommandations

Recommandation 1 – Fonds de la radio communautaire : Nous recommandons que le gouvernement du Canada fournisse un budget de fonctionnement annuel pour toutes les stations de radio communautaires, autochtones et de campus autorisées (environ 250). Ce budget pourrait être défini et administré par le Fonds canadien de la radio communautaire (FCRC). Le fonds proposé serait de 25 millions de dollars par année et fournirait en moyenne 90 000 \$ par année pour les activités de toutes les stations qui respectent ou dépassent les critères d’attribution de licence établis par le CRTC. Il donnerait au FCRC les moyens de produire un rapport annuel sur l’état de la radiodiffusion communautaire canadienne et permettrait un soutien continu à des projets spéciaux mettant en vedette des voix canadiennes. Ce fonds serait essentiel pour fournir un soutien de base aux stations locales qui sont en première ligne pour faire connaître la voix du Canada.

Recommandation 2 – Initiative de journalisme local : Nous recommandons que le gouvernement du Canada augmente le financement de l’Initiative de journalisme local (IJL) à 20 millions de dollars par année en plus de veiller à ce que le financement ne soit pas limité dans le temps. Ce programme a déjà eu des répercussions importantes en aidant à fournir aux Canadiens des nouvelles et des informations locales de grande valeur. Des centaines de journalistes desservent les déserts d’informations au Canada (qui augmentent à un rythme alarmant), mais l’incertitude et le sous-financement empêchent le programme de réaliser tout son potentiel. Un financement permanent de 20 millions de dollars par année constituerait un antidote clé dans la lutte contre la désinformation.

À propos

L’Association des radiodiffuseurs communautaires du Québec (ARCQ), l’Alliance des radios communautaires du Canada (ARCC), et l’Association nationale des radios étudiantes et communautaires (ANREC) représentent 84 % des quelque 200 radiodiffuseurs communautaires autorisés au Canada. Le FCRC distribue, au nom des diffuseurs commerciaux et du gouvernement fédéral, des aides aux diffuseurs communautaires, de campus et autochtones.

Introduction

Étant donné qu'on trouve de plus en plus de désinformation dans les médias sociaux, la diffusion d'informations vérifiables et l'intégrité journalistique sont plus importantes que jamais.

La pandémie de COVID-19 et l'ouragan Fiona ont fait ressortir la nécessité d'avoir des sources fiables de contenu factuel, et nous sommes tout à fait conscients de la nécessité d'un réseau fiable de radiodiffusion d'urgence. Les Canadiens comptent sur les médias pour apprendre comment assurer leur sécurité et celle de leur famille, qu'il s'agisse d'urgences sanitaires, environnementales ou sociales.

Malheureusement, la désinformation est largement répandue dans les médias sociaux, et les médias traditionnels ont un rôle de plus en plus important à jouer auprès des Canadiens pour leur communiquer les faits. Il ne fait aucun doute que des nouvelles et des informations locales de qualité et fiables sont essentielles pour lutter contre la désinformation.

Les stations de radio de campus et communautaires constituent un pilier de la radiodiffusion au Canada, car elles ont un accès unique aux collectivités urbaines et rurales mal desservies. Tout au long de la pandémie, nos membres ont fourni aux Canadiens des informations précises sur la santé publique dans au moins 65 langues différentes. Le secteur est composé de milliers de personnes qui s'engagent à veiller à ce que les émissions respectent des normes rigoureuses. Pas moins de 9,5 millions de Canadiens¹ dans plus de 150 communautés écoutent régulièrement au moins une fois par mois la radio communautaire et, pour beaucoup, c'est la seule source d'information locale en direct.

Les stations de campus et communautaires sont essentielles pour servir les communautés de langue officielle en situation minoritaire et les communautés multiculturelles qui, autrement, n'ont pas accès aux médias dans leur langue maternelle. Qu'elles diffusent en français ou en polonais, en langue arabe ou en coréen, les radios de campus et communautaires s'adressent, dans leur propre langue, à un large éventail de communautés minoritaires. Ces stations de radio font également partie intégrante de nombreuses communautés autochtones au Canada et diffusent en cri, en inuktitut, en ojibwé, etc. Non seulement elles fournissent des informations importantes dans un large éventail de langues, mais elles favorisent aussi des liens culturels profonds avec les collectivités qu'elles desservent en plus d'être le produit des collectivités canadiennes et de leur donner accès à des informations locales fiables afin de contrer la montée alarmante de la désinformation sur Internet.

Nulle part cela ne revêt-il autant d'importance que dans le Canada rural. Il existe plus de 130 radiodiffuseurs communautaires et autochtones dans les communautés de moins de 50 000 habitants au pays. C'est là que le Canada a perdu bon nombre des 275 médias locaux qui ont disparu au cours des 15 dernières années. La montée de la désinformation dans ces communautés est particulièrement alarmante.

Margaret Sullivan, auteure de *Ghosting the News*, dit ce qui suit : [Traduction] *Des études montrent que les personnes vivant dans des régions où la couverture de l'actualité est médiocre sont moins susceptibles de voter, et lorsqu'elles le font, elles sont plus susceptibles de le faire strictement en fonction de l'esprit de parti. À proprement parler, la disparition des nouvelles*

¹ <https://archive.ncra.ca/listener>

locales représente un danger pour notre démocratie, qui devrait déclencher des cris d'alarme partout au pays.

Le gouvernement doit fournir un petit soutien, mais constant et fiable, aux stations qui ont continué de servir leurs collectivités avec des budgets très limités :

- pour apporter un minimum de soutien aux premières lignes dans la lutte contre la désinformation;
- pour que nos collectivités, tant urbaines que rurales, soient couvertes en cas de besoin;
- pour continuer à fournir un soutien essentiel aux artistes canadiens, aux futurs communicateurs et à la voix canadienne.

Ce mémoire propose deux mesures concrètes que le gouvernement du Canada peut appuyer, à un coût minime pour lui, mais qui auraient de fortes répercussions sur tous les radiodiffuseurs communautaires. L'adoption de ces mesures leur permettrait de continuer à servir les Canadiens en leur fournissant une source fiable et cohérente d'informations exactes provenant des personnes en qui ils ont confiance.

COMMUNITY BROADCASTING FUND/FONDS DE LA RADIO COMMUNAUTAIRE

Alors que les radiodiffuseurs publics et privés se concentrent de plus en plus sur les grands centres urbains et que les journaux cessent leurs activités à un rythme alarmant, les marchés régionaux et ruraux, où vivent plus de 30 % des Canadiens, ont un besoin crucial de soutien.

Les radiodiffuseurs communautaires existent depuis des générations dans ces régions du Canada, certains depuis plus de 100 ans. Ces radiodiffuseurs continuent d'être dans une position unique pour combler ce vide aujourd'hui et dans un avenir prévisible.

Le projet de loi C-11, *Loi modifiant la Loi sur la radiodiffusion*², pourrait recevoir la sanction royale cet automne. On y trouve une nouvelle définition de l'élément communautaire qui reconnaît que la radio communautaire « témoigne à la fois de la diversité des communautés desservies, y compris en ce qui a trait aux langues couramment utilisées au sein de ces communautés et à leur composition ethnoculturelle et autochtone, et de l'engagement et de la participation accrus dans la radiodiffusion communautaire des membres de ces communautés, y compris en ce qui a trait aux enjeux d'intérêt public » et que « grâce à leur collaboration avec des organisations locales et des membres de la communauté, [les diffuseurs communautaires] sont singulièrement à même d'offrir une programmation variée qui répond aux besoins de différents public ».

Ce sont les radiodiffuseurs qui diffusent les œuvres de la majorité des artistes canadiens avant les autres, qui organisent des festivals et qui commanditent des événements locaux.

Diffusant dans plus de 65 langues différentes, ces stations permettent à la diaspora qui est venue au Canada d'entendre les nouvelles canadiennes dans sa langue. Elles leur permettent aussi d'accéder aux informations sur leur pays d'origine, ainsi que de simplement entendre les sons de leur langue.

Les radiodiffuseurs communautaires sont des innovateurs dans l'espace numérique. Ils ont été parmi les premiers à adopter la diffusion web en continu, ils sont très nombreux à faire de la baladodiffusion et ils sont une marque de confiance pour leurs auditeurs sur tous les réseaux sociaux. La lutte contre la désinformation impose à ces stations d'occuper tous ces espaces. Elles sont des chefs de file dans la création de communautés numériques et veillent à ce que les médias sociaux soient utilisés pour soutenir la collectivité. Elles ne sont limitées que par la formation, leur capacité à suivre le rythme de la technologie et, au bout du compte, le financement nécessaire pour tirer pleinement parti de l'espace numérique.

D'autre part, elles ont la responsabilité de rester sur les tours analogiques. Si Fiona nous a appris quelque chose, c'est que les émetteurs AM et FM ont toujours un rôle important à jouer en cas de panne de courant. Bon nombre des collectivités desservies par ces stations ont peu ou pas de connectivité à large bande ou même cellulaire. Une étude récente a montré que la radio AM/FM demeure le média par lequel le plus de Canadiens, soit 39 % d'entre eux, consomment de la programmation audio. YouTube vient au deuxième rang à 14 %³.

Contrairement à la CBC/Radio-Canada, les stations communautaires ne reçoivent pas un

² <https://www.parl.ca/legisinfo/fr/projet-de-loi/44-1/c-11>

³ Radio Connects, « Radio on the Move », juillet 2022

financement constant du gouvernement. Le budget 2022-2023 proposait d'augmenter de 400 millions de dollars le financement de CBC/Radio-Canada alors qu'elle se retire de plus en plus des marchés locaux pour se diriger vers ce qu'elle appelle des « carrefours régionaux ».

Les plus de 230 stations communautaires, autochtones et de campus au Canada jouent un rôle essentiel dans les collectivités qui composent notre pays. Alors que les médias locaux cessent leurs activités à un rythme alarmant, que les radiodiffuseurs privés abandonnent les marchés qui ne sont pas rentables et que les Canadiens sont de plus en plus submergés par le contenu étranger et la désinformation, nous devons soutenir les radiodiffuseurs communautaires.

Comme nous l'a demandé la députée Chatel lors de notre présentation au FINA, nous présenterons la proposition complète pour le Fonds de la radiodiffusion communautaire dans un mémoire distinct.

Recommandation 1 : Établir le Fonds de la radio communautaire

PROLONGER ET ÉTENDRE L'IJL

L'IJL a remporté un succès retentissant. Elle a eu des répercussions importantes sur la mise sur pied et le soutien de projets journalistiques répondant aux divers besoins des collectivités mal desservies partout au Canada. Les stations de radio de campus et communautaires sont au service de ces communautés depuis des décennies, et l'IJL a eu un fort impact sur les stations locales et notre démocratie.

Le Fonds canadien de la radio communautaire est l'un des sept organismes qui administrent le programme. Depuis le début, nous avons embauché collectivement plus de 435 journalistes dans plus de 230 organes de presse, dont 59 journalistes autochtones et 122 journalistes de langue officielle en situation minoritaire.

Le programme a été financé pour cinq ans et doit donc prendre fin en avril 2024. Nous sommes tout à fait en faveur de la prolongation permanente du programme et, à présent que son budget a été porté à 15,4 millions de dollars, nous considérons cette somme comme un minimum. Nous recommandons d'augmenter le financement annuel du programme à 20 millions de dollars.

À mesure que les nouvelles et les informations locales s'érodent, le vide est comblé par des sources d'information de moins en moins fiables, promues par des algorithmes de médias sociaux dont il a été démontré qu'ils ont des répercussions négatives sur notre société et la démocratie en général. À cause du manque de nouvelles et les informations locales : un tiers des citoyens américains croient que leur élection a été volée; partout dans le monde, on s'est rué sur un médicament pour chevaux dans l'espoir qu'il s'agisse d'un antidote à la COVID-19 en raison d'une déclaration d'un président américain mal informé; une douzaine de comptes sont responsables de plus de 80 % de la désinformation sur les vaccins disponible sur les médias sociaux⁴.

Des fonds supplémentaires doivent être investis dans trois domaines.

- (1) Placement d'au moins un journaliste rémunéré dans toutes les communautés considérées comme des déserts d'informations ou dans un état de pauvreté en matière d'informations.
- (2) Unité de soutien administratif centralisée pour gouverner et favoriser le développement de contenus indépendants (vers des voies d'information locales).
- (3) Des ressources plus importantes pour la promotion, le marketing et la technologie pour une distribution efficace des nouvelles.

En prolongeant et en étendant l'IJL, le gouvernement a des répercussions importantes sur le journalisme local, ce qui favorise la production de nouvelles locales plus approfondies et à jour. Du coup, les collectivités restent informées sans excès et notre démocratie en sort gagnante.

Recommandation 2 : Prolonger et étendre l'IJL

⁴ <https://www.npr.org/2021/05/13/996570855/disinformation-dozen-test-facebooks-twitters-ability-to-curb-vaccine-hoaxes>

EN CONCLUSION

Nous proposons deux engagements peu coûteux qui auront des répercussions concrètes sur la vie des Canadiens d'une manière qui est au cœur des valeurs qui sont les nôtres.

Puisque chacune de ces stations doit être à but non lucratif pour se voir attribuer une licence, chaque dollar investi dans ces stations est réinvesti dans la communauté.

Au cœur d'une société prospère, il y a des gens informés et connectés. Nous serons heureux de poursuivre la discussion ou de fournir des renseignements supplémentaires sur demande.



Pierre Sicard, Directeur Général (par intérim), Alliance des radios communautaires du Canada (ARC du Canada)
1, rue Nicholas, bureau 1208, Ottawa, ON K1N 7B7 - p.sicard@radiofca.com



ASSOCIATION DES
RADIODIFFUSEURS
COMMUNAUTAIRES
DU QUÉBEC

Martin Bougie, directeur général,
Association des radiodiffuseurs communautaires du Québec (ARCQ)
110, Rue de la Barre, bureau 210 - Longueuil QC - J4K 1A3 - direction@arcq.qc.ca



Barry Rooke - Executive Director, National Campus and Community Radio Association/L'Association nationale de radios étudiantes et communautaires Inc. (NCRA/ANREC)
PO Box 81044 World Exchange Postal Outlet Ottawa, ON K1P 1B1 - barry@ncra.ca



Alex Freedman, Executive Director, Fonds canadien de la radio communautaire / Community Radio Fund of Canada (CRFC/FCRC)
606-130 rue Albert Street, Ottawa, ON K2P 4G5 - alex@crfc-fcrc.ca